

Finances

À quoi sert le bouton « Modifier l'opération » de l'onglet « Finances » d'une fiche personnes.

Le bouton « Modifier l'opération » de l'onglet « Finances » d'une fiche personnes, permet de modifier l'opération financière sélectionnée.

Cependant il n'est possible de modifier uniquement un encaissement fait par chèque, seul les deux paramètres suivant peuvent être changés :

- Numéro de chèque, et saisie si oubli
- Compte bancaire

S'il s'agit d'une erreur de montant, ventilation, personne, ... il n'y a pas d'autre moyen que de :

- Créer la nouvelle opération (bon montant, bonne personne, ...)
- Supprimer la mauvaise opération, cette dernière sera contre-passée

Référence ID de l'article : #1108

Auteur : Arnaud

Dernière mise à jour : 2016-10-31 16:18